

Sciences Humaines et Sociales

**Master Mention Psychologie :  
psychopathologie clinique psychanalytique**

**Parcours : Clinique Interculturelle et Transculturelle  
(CIT)**

<http://www-lshs.univ-paris13.fr>

Université Paris 13 - UFR LLSHS  
99, avenue Jean-Baptiste Clément - F 93430 Villetaneuse  
Téléphone +33 (0)1 49 40 30 00 - Télécopie +33 (0)1 49 40 37 06

## Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1. Présentation générale de la mention</b> | <b>4</b>  |
| <b>2. Présentation générale du parcours</b>   | <b>4</b>  |
| <b>3. Équipe pédagogique</b>                  | <b>6</b>  |
| <b>4. Conditions d'accès</b>                  | <b>7</b>  |
| <b>5. Organisation des enseignements</b>      | <b>7</b>  |
| <b>6. Enseignements du Tronc commun</b>       | <b>10</b> |
| <b>Master 1, semestre 1 :</b>                 | <b>10</b> |
| <b>Master 1, semestre 2 :</b>                 | <b>10</b> |
| <b>Master 2, semestre 3 :</b>                 | <b>11</b> |
| <b>Master 2, semestre 4 :</b>                 | <b>11</b> |
| <b>7. Enseignements du Parcours</b>           | <b>13</b> |
| <b>Master 1, semestre 1 :</b>                 | <b>13</b> |
| <b>Master 1, semestre 2 :</b>                 | <b>13</b> |
| <b>Master 2, semestre 3 :</b>                 | <b>14</b> |
| <b>Master 2, semestre 4 :</b>                 | <b>15</b> |
| <b>8. Stage et mémoire</b>                    | <b>16</b> |
| <b>Master 1, semestre 1 :</b>                 | <b>16</b> |
| <b>Master 1, semestre 2 :</b>                 | <b>16</b> |
| <b>Master 2, semestre 3 :</b>                 | <b>16</b> |
| <b>Master 2, semestre 4 :</b>                 | <b>16</b> |
| <b>9. La validation</b>                       | <b>17</b> |
| <b>10. Information sur le plagiat</b>         | <b>18</b> |

## Calendrier universitaire année 2021-2022

| Mentions de master concernés *  | <b>PSYCHOLOGIE :<br/>Psychopathologie clinique psychanalytique</b>        |   |
|---|---|---|
| Informations, Inscriptions aux cours, Réunions de rentrée                         | Jeudi <b>16 septembre 2021</b>  |   |
| Début des CM et TD des semestres impairs  | Lundi <b>20 septembre</b>   |   |
| <i>Vacances de Toussaint du dimanche 31 octobre au dimanche 7 novembre</i>        |   |   |
| Date limite de fin des CM et TD des semestres impairs                             | Samedi <b>18 décembre</b>   |   |
| <i>Vacances d'hiver : du dimanche 19 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022</i> |   |   |
| Semaine de révisions et rattrapages   | Du lundi <b>3 janvier</b> au samedi <b>8 janvier 2022</b>                 |   |
| Date limite de dépôt des travaux  | Lundi <b>10 janvier</b>   |   |
| <b>Session d'examens des semestres impairs</b>                                    | Du lundi <b>10 janvier</b> au samedi <b>15 janvier</b>                    |   |
| <b>2<sup>nd</sup>e chance semestres impairs</b>                                   |   |   |
| Epreuves de seconde chance semestres pairs  |   | Au fil de l'eau pendant le S2 / S4<br><b>Date limite : vendredi 20 mai 2022</b> |
|   | UE stages et mémoires   | 1 mois après le jury du S1 / S3   |
| Début des CM et TD des semestres pairs  | Lundi <b>17 janvier</b>   |   |
| Jurys des semestres pairs   | Du lundi 7 au vendredi 11 février   |   |
| <i>Vacances d'hiver du dimanche 27 février au dimanche 6 mars</i>                 |   |   |
| Date limite de fin des CM et TD des semestres pairs                               | Samedi <b>17 avril</b>  |   |
| Semaine de révisions et rattrapages   | Du lundi <b>18 au samedi 23 avril</b>                                     |   |
| <i>Vacances de printemps du dimanche 24 avril au dimanche 8 mai</i>               |   |   |
| Date limite de dépôt des travaux (mémoires et stages)                             | Lundi <b>9 mai</b>  |   |
| Session d'examens des semestres pairs   | Du lundi <b>9 mai</b> au vendredi <b>20 mai</b>                           |   |
| Soutenances   | Lundi <b>16 au vendredi 27 mai</b>  |   |
| Jurys des semestres impairs et jurys d'année                                      | Mardi 7 et vendredi 10 juin   |   |
| <b>2<sup>nd</sup>e chance semestres pairs</b>                                     |   |   |
| Epreuves de seconde chance semestres pairs  | Du lundi <b>13 juin</b> au samedi <b>18 juin</b>                          |   |
| Date limite de dépôt des travaux (mémoires et stages)                             | Pour 1 <sup>er</sup> dépôt :  | Lundi <b>13 juin</b>  |
|   | Pour ceux qui ont déposé en session 1 et doivent reprendre en session 2 : | Lundi <b>20 juin</b>  |
| Soutenances TER et Mémoires   | Tous parcours sauf TER CICT   | Lundi <b>20 au samedi 25 juin</b>   |
|   | Parcours CICT (TER)   | Jeudi <b>1 au vendredi 9 septembre 2022</b>                                     |
| Jurys d'année   | Lundi 4 au vendredi 8 juillet   |   |
| <b>Fin de l'année universitaire le vendredi 8 juillet 2022</b>                    |   |   |

\* Ce calendrier ne concerne QUE les M1 et M2 du Master de Psychologie

### 3. Présentation générale de la mention

Ce Master, co-accrédité entre les universités Paris Descartes, Paris Diderot et Paris 13, propose une formation à la profession réglementée de psychologue<sup>1</sup> prenant appui sur l'épistémologie psychanalytique avec les ouvertures qu'elle soutient.

La formation vise à offrir un ensemble de connaissances et de compétences permettant aux futurs psychologues d'être capables de répondre aux différentes formes de souffrances psychiques du sujet aux différents âges de la vie, en tenant compte de la diversité des terrains cliniques et de la nécessité de dialoguer avec des professionnels issus d'autres disciplines.

Les titulaires du Master seront ainsi aptes à assurer la prise en charge individuelle, groupale et institutionnelle des patients dans les différentes étapes du suivi (prévention, évaluation, conseil, soins, psychothérapie). Ce Master forme également à l'évaluation, à l'intervention et plus généralement à la clinique des institutions et à la clinique du travail. Cette formation porte une attention particulière aux problématiques contemporaines pour sensibiliser les futurs psychologues aux enjeux institutionnels, sociaux et politiques.

Le Master a également pour finalité de préparer et de former des chercheurs en psychologie, en psychopathologie et en psychanalyse. Il encourage l'articulation constante entre la recherche et la pratique clinique dans une perspective pluri- et interdisciplinaire.

Cette formation se décline en parcours spécifiques à chaque établissement, auxquels s'ajoute un parcours commun inter-établissements.

### 4. Présentation générale du parcours

Le parcours "Psychologie clinique interculturelle et transculturelle" forme des psychologues cliniciens travaillant dans les institutions hospitalières, médico-sociales, collectivités territoriales et locales, dans le milieu associatif, les ONG, etc. A même de prendre en compte l'articulation entre la vie psychique de l'individu et les composantes culturelles et anthropologiques. La spécificité de ce Parcours repose sur l'attention portée à la dimension culturelle des troubles psychiques ainsi qu'aux nouveaux champs de la clinique dans le monde contemporain : migrations internationales, populations marginalisées, déviances et délinquances liées à la déculturation, traumatismes des violences nées des méconnaissances de l'altérité culturelle, violences collectives.

Cette formation dans ses multiples aspects prépare à l'exercice de la profession de psychologue clinicien dans les domaines de la santé, de l'éducation spécialisée, de la justice et de la scolarité. Il offre, en outre, une formation pratique de psychologue dans de nouveaux secteurs, à débouchés plus nombreux (milieux interculturels, psychologie des maladies somatiques, gérontologie, toxicomanie, alcoolisation, pathologies alimentaires, psychoses).

Elle collabore régulièrement avec diverses institutions et lieux de soins qui accueillent régulièrement nos stagiaires (ex. : différentes unités du C.H.S. Sainte Anne ; hôpital d'Eaubonne ; de Bobigny (Avicenne) ; de Pontoise ; de Moisselles, de Saint-Maurice ; Aulanay (Ballanger) ; Centre Minkowska, associations AHUEFA International, AMSK etc.).

Au terme de leur parcours, les étudiant.e.s posséderont :

- Une Solide formation à l'évaluation clinique et à l'intervention psychologique
- des compétences dans la mise en place des partenariats pluridisciplinaires ;
- des compétences dans la prise en compte, la compréhension, et l'analyse des aspects interculturels et transculturels dans l'approche clinique et institutionnelle des problématiques liées à la migration, la précarité, et les situations humanitaires.

---

<sup>1</sup> Loi N° 85-772 du 25 Juillet 1985, modifiée ou complétée en 1990, 1998, 2005, relative à la profession de psychologue. Arrêté du 19 Mai 2006 portant sur les modalités d'organisation et de validation du stage professionnel. Décret du 7 Mai 2012 relatif au titre de psychothérapeute.

- Cette formation permet en outre de poursuivre une formation en M2 R et en doctorat.

Le contenu pédagogique est ajusté à la diversité des terrains et des demandes adressées aux psychosociologues et aux psychologues du travail.

De plus, contenu pédagogique est ajusté à la diversité des terrains auxquels les étudiants se destinent.

La pédagogie fait alterner des réflexions approfondies à partir d'apprentissages théoriques (cours, conférences) et des situations expérientielles.

Pour cette raison, même si la présence aux cours magistraux n'est pas obligatoire d'un point de vue réglementaire, les étudiants ne sauraient se passer des échanges qui s'y produisent avec les enseignants ou conférenciers, et entre étudiants.

## **Organisation des études**

Durée : 2 ans

Début des enseignements : mi-septembre

## **Modalités de contrôle des connaissances :**

- Travaux individuels et collectifs - Examens sur table - Rapport de Stage - Mémoire + soutenance
- La présence est obligatoire aux supervisions et aux TD et à certains cours. Elle est requise en général pour tous les cours magistraux.

## 5. Équipe pédagogique

Directrice du Département de psychologie : Aurélie Maurin

Responsable de la mention : Jean-Yves Chagnon

Responsable du Master 1 : Gilbert Coyer

Responsable du parcours, M1 : Muriel Bossuroy

Responsables du parcours, M2 : Gilbert Coyer

L'équipe pédagogique du parcours est constituée de :

- Gilbert Coyer, maître de conférences
- Muriel Bossuroy, maître de conférences

Ainsi que d'enseignants chercheurs d'autres spécialités et de professionnels qui interviennent ponctuellement. Le parcours CIT partage en effet ses fondamentaux avec le parcours CPPL (psychopathologie), mais aborde aussi de nombreuses problématiques approfondies dans les parcours CICT (clinique institutionnelle) et CDEAP (enfants adolescents parentalité). Les étudiants sont donc invités à donner beaucoup d'attention à la fois aux enseignements cliniques fondamentaux mutualisés avec le parcours CPPL (psychopathologie et clinique du bilan psychologique), et à profiter de l'abord pluridisciplinaire des enseignements de tronc commun, et des colloques et journées organisés dans tous ces parcours.

Les enseignants responsables des enseignements du tronc commun sont :

- Jean-Yves Chagnon pour l'UE Les fondamentaux de la psychopathologie
- Derek Humphreys pour l'UE Introduction à l'épistémologie et la méthodologie de la recherche
- Marie-Christine Pheulpin pour l'UE Évaluation et traitement 1 et 2
- Jean-François Chiantaretto pour l'UE Clinique à la croisée de l'individuel et du collectif
- Catherine Matha pour l'UE Problématisation de la pratique clinique
- Aurélie Maurin pour l'UE Pluralité des dispositifs cliniques
- Gilbert Coyer pour l'UE La profession de psychologue

**Secrétariat pédagogique** : Kourtoumou NIGNAN

Courriel : master-psycho.lshs@univ-paris13.fr

Téléphone : 01 49 40 31 87

Fax : 01 49 40 37 06

## 6. Conditions d'accès

Les quatre parcours du Master professionnel proposés par Paris 13 ont tous une originalité qui les distinguent des autres universités. De ce fait, ils sont très demandés, et chaque année plusieurs centaines d'étudiants présentent leur candidature pour chacun d'eux.

Seules deux universités françaises présentent un parcours complet de Master en clinique interculturelle : Toulouse 1, et Paris 13. L'effectif de Paris 13 étant très limité, et les demandes très nombreuses, les candidats à ce parcours doivent constituer leur dossier avec beaucoup d'attention selon les critères suivants.

### Conditions d'accès à l'entrée en Master 1 :

Être titulaire d'une licence de psychologie et sur dossier évalué par un jury comprenant les enseignants chercheurs titulaires responsables de ce parcours. Ce dossier doit comprendre:

- Une lettre de motivation argumentée et détaillée pour le parcours interculturel.
- Les relevés de notes en L1, L2, L3.
- La note obtenue pour le travail de recherche en L3 (si ce travail a été fait), et un exemplaire du travail de recherche.
- La note du rapport de stage de L3 en cas de stage obligatoire, et un exemplaire de ce travail, s'il a été rédigé et soutenu au moment du dépôt des candidatures.
- Un projet de recherche ou de travail justifiant une motivation à s'inscrire dans ce parcours. Ce projet doit être dactylographié, rédigé sur une feuille recto verso (deux pages), complété d'une bibliographie d'une page.
- Tout autre élément important à porter à la connaissance du jury de sélection : formation complémentaire qualifiante, expérience à l'étranger, stage facultatif, service civique, compétences culturelles et linguistiques, médiations, traductions, connaissances des cultures. Ces éléments ont une très grande importance pour le jury. Il est recommandé d'attester de plusieurs d'entre eux. Les stages obligatoires durant d'autres formations initiales que la licence de psychologie ne sont pris en compte que secondairement. Les promesses de stage sont un plus, à condition qu'il s'agisse d'un stage agréé par l'équipe pédagogique du parcours.
- Un CV.

### Conditions d'accès à l'entrée en Master 2 :

Être titulaire d'un M1 de psychologie et sur dossier évalué par un jury comprenant les enseignants chercheurs titulaires responsables de ce parcours. Ce dossier doit comprendre:

- Une lettre de motivation argumentée et détaillée pour le parcours interculturel.
- Les relevés de notes en M1.
- Le mémoire de M1.
- Le rapport de stage de M1 et l'appréciation de stage détaillée.
- Si le mémoire et le stage de M1 n'ont pas été en rapport avec une problématique interculturelle ou transculturelle, un projet de recherche ou de travail justifiant une motivation à s'inscrire dans ce parcours. Ce projet doit être dactylographié, rédigé sur une feuille recto verso (deux pages), complété d'une bibliographie d'une page.
- Tout autre élément important à porter à la connaissance du jury de sélection : formation complémentaire qualifiante, expérience à l'étranger, stage facultatif, service civique, compétences culturelles et linguistiques, médiations, traductions, connaissances des cultures. Ces éléments ont une très grande importance pour le jury. Il est recommandé d'attester de plusieurs d'entre eux. Les promesses de stage sont aussi un plus, à condition qu'il s'agisse d'un stage agréé par l'équipe pédagogique du parcours.
- Un CV.

**Attention** : le titre de psychologue suppose d'avoir obtenu une licence de psychologie.

## 7. Organisation des enseignements

### Master 1, semestre 1 :

| Unité d'Enseignement | Tronc commun ou Parcours | Crédits européens | Modalités de l'enseignement | Nombre d'heures en présentiel |
|----------------------|--------------------------|-------------------|-----------------------------|-------------------------------|
|----------------------|--------------------------|-------------------|-----------------------------|-------------------------------|

|   |                |   |         | CM | TD |
|---|----------------|---|---------|----|----|
| Les fondamentaux de la psychopathologie psychanalytique           | Tronc commun   | 3 | CM      | 24 |    |
| Introduction à l'épistémologie et la méthodologie de la recherche | Tronc commun   | 3 | CM      | 24 |    |
| Analyse des données multidimensionnelles                          | Tronc commun   | 2 | CM / TD | 15 | 9  |
| Psycho clinique interculturelle A                                 | Parcours       | 3 | CM      | 20 |    |
| Anthropologie et psychanalyse A                                   | Parcours       | 3 | CM      | 20 |    |
| Psychologie sociale clinique A                                    | Parcours       | 1 | CM      | 12 |    |
| Méthodologie bilan psychologique                                  | Mutualisé CPPL | 3 | CM      | 12 | 18 |
| Option 1 : Psychopatho adulte A                                   | Mutualisé CPPL | 2 | CM / TD | 12 | 8  |
| Option 2 : Narcissisme et psychopatho                             | Mutualisé CPPL | 2 | CM / TD | 12 | 8  |
| Option 3 : Psychopatho enfant                                     | Mutualisé CPPL | 2 | CM      | 18 |    |
| Supervision de mémoire  | Parcours       | 5 | TD      |    | 12 |
| Supervision de stage  | Parcours       | 5 | TD      |    | 12 |

### Master 1, semestre 2 :

| Unité d'Enseignement                                  | Tronc commun ou Parcours | Crédits européens | Modalités de l'enseignement | Nombre d'heures en présentiel |    |
|---|--------------------------|-------------------|-----------------------------|-------------------------------|----|
|   |                          |                   |                             | CM                            | TD |
| Évaluation et traitement 1                            | Tronc commun             | 3                 | CM                          | 24                            |    |
| Clinique à la croisée de l'individuel et du collectif | Tronc commun             | 3                 | CM                          | 24                            |    |
| Langues 1   | Tronc commun             | 2                 | TD                          |                               | 18 |
| Psycho clinique interculturelle B                     | Parcours                 | 3                 | CM                          | 20                            |    |
| Anthropologie et psychanalyse B                       | Parcours                 | 3                 | CM                          | 20                            |    |
| Psychologie sociale clinique B                        | Parcours                 | 1                 | CM                          | 12                            |    |
| Méthodologie bilan psychologique                      | Mutualisé CPPL           | 3                 | CM                          | 12                            | 18 |
| Option 1 : Psychopatho adulte B                       | Mutualisé CPPL           | 2                 | CM / TD                     | 12                            | 8  |
| Option 2 : Problématiques des imites                  | Mutualisé CPPL           | 2                 | CM / TD                     | 12                            | 8  |
| Option 3 : Psychopatho adolescent                     | Mutualisé CPPL           | 2                 | CM                          | 18                            |    |
| Supervision de mémoire                                | Parcours                 | 5                 | TD                          |                               | 12 |
| Supervision de stage                                  | Parcours                 | 5                 | TD                          |                               | 12 |

### Master 2, semestre 3 :

| Unité d'Enseignement                     | Tronc commun ou Parcours | Crédits européens | Modalités de l'enseignement | Nombre d'heures en présentiel |    |
|--|--------------------------|-------------------|-----------------------------|-------------------------------|----|
|  |                          |                   |                             | CM                            | TD |
| Évaluation et traitement 2               | Tronc commun             | 3                 | CM                          | 24                            |    |
| Problématisation de la pratique clinique | Tronc commun             | 3                 | CM                          | 24                            |    |
| Langues 2                                | Tronc commun             | 2                 | TD                          |                               | 18 |
| Familles cultures sociétés A             | Parcours                 |                   | CM                          | 12                            |    |

|                                  |                |   |         |    |    |
|----------------------------------|----------------|---|---------|----|----|
| Cliniques interculturelles A     | Parcours       |   | CM      | 12 |    |
| Psychanalyse et anthropologie A  | Mutualisé CPPL |   | CM      | 16 |    |
| Conférences de professionnels A  | Parcours       |   | CM      | 16 |    |
| Témoignage et trauma             | Parcours       |   | CM      | 12 |    |
| Méthodologie bilan psychologique | Mutualisé CPPL |   | CM / TD | 12 | 18 |
| Supervision de mémoire           | Parcours       | 5 | TD      |    | 12 |
| Supervision de stage             | Parcours       | 5 | TD      |    | 12 |

### Master 2, semestre 4 :

| Unité d'Enseignement             | Tronc commun ou Parcours | Crédits européens | Modalités de l'enseignement | Nombre d'heures en présentiel |    |
|----------------------------------|--------------------------|-------------------|-----------------------------|-------------------------------|----|
|                                  |                          |                   |                             | CM                            | TD |
| Pluralité des dispositifs        | Tronc commun             | 3                 | CM                          | 24                            |    |
| La profession de psychologue     | Tronc commun             | 3                 | CM                          | 24                            |    |
| Langues 3                        | Tronc commun             | 2                 | TD                          |                               | 18 |
| Familles cultures sociétés B     | Parcours                 |                   | CM                          | 16                            |    |
| Cliniques interculturelles B     | Parcours                 |                   | CM                          | 16                            |    |
| Psychanalyse et anthropologie B  | Mutualisé CPPL           |                   | CM                          | 16                            |    |
| Conférences de professionnels B  | Parcours                 |                   | CM                          | 16                            |    |
| Psyché et culture                | Parcours                 |                   | CM                          | 12                            |    |
| Méthodologie bilan psychologique | Mutualisé CPPL           |                   | CM / TD                     | 10                            | 20 |
| Supervision de mémoire           | Parcours                 | 5                 | TD                          |                               | 12 |
| Supervision de stage             | Parcours                 | 5                 | TD                          |                               | 12 |

## 8. Enseignements du Tronc commun

### Master 1, semestre 1 :

- **Les fondamentaux de la psychopathologie psychanalytique** : 3 ECTS – 24h CM  
Cet enseignement présente les concepts et modèles de la psychopathologie clinique psychanalytique.  
*Connaissances* : parcourir les champs de la psychopathologie psychanalytique, mettre en exergue la nature conflictuelle du fonctionnement psychique en rapport avec la problématique du normal et du pathologique.  
*Compétences visées* : savoir repérer la diversité des processus psychopathologiques.
- **Introduction à l'épistémologie et la méthodologie de la recherche** : 3 ECTS – 24h CM  
Cet enseignement présente les fondements épistémologiques et méthodologiques de la recherche clinique, en psycho(patho)logie clinique et en psychanalyse.  
*Connaissances* : questions épistémologiques soulevées par la spécificité de la recherche clinique en psychologie et psychopathologie (modélisations théoriques, critères de scientificité, outils méthodologiques, questions éthiques, effets de transfert).  
*Compétences visées* : acquérir les outils théoriques et méthodologiques pour définir un objet et construire un projet de recherche.
- **Analyse des données multidimensionnelles** : 2 ECTS – 15h CM et 9h TD  
*Connaissances* : maîtriser les bases théoriques de la classification ascendante hiérarchique (CAH) (décomposition inter-intra de la variance associée à une partition, indice d'agrégation) et de l'analyse en composantes principales (ACP) (corrélations, valeurs propres, coordonnées principales, contributions).  
*Compétences visées* : savoir exécuter quelques calculs de base liés à la CAH et à l'ACP. Savoir interpréter les résultats d'une CAH et ceux d'une ACP.

### Master 1, semestre 2 :

- **Évaluation et traitement 1** : 3 ECTS – 24h CM  
Cet enseignement a pour objectif de former l'étudiant à l'évaluation du fonctionnement psychique individuel et/ou groupal et à la mise en place des traitements et/ou des interventions appropriées.  
*Connaissances* : enjeux théoriques, cliniques et éthiques soulevés par les notions d'évaluation et de traitement.  
*Compétences visées* : acquérir les éléments d'appréciation des fonctionnements psychiques et des modalités du cadre thérapeutique.
- **Clinique à la croisée de l'individuel et du collectif** : 3 ECTS – 24h CM  
Cet enseignement vise à mettre en perspective les théorisations situées dans le paradigme psychanalytique permettant de penser les rapports entre le sujet de l'inconscient et les différents ensembles humains.  
*Connaissances* : les différentes théories psychanalytiques et anthropologiques des rapports entre individuel et collectif, de l'intersubjectivité, des ensembles inter et trans subjectifs, des cultures et du social.  
*Compétences visées* : Être capable d'évaluer des problématiques collectives, institutionnelles et familiales et d'apporter des propositions d'interventions.
- **Langue vivante 1** : 2 ECTS – 18h TD  
Ce cours vise à renforcer les compétences linguistiques des étudiants de psychologie en anglais, et à les initier à la langue de spécialité. Complément de cours sur l'ENT chaque semaine.  
*Connaissances* : Pratique de la compréhension orale, de la compréhension écrite, de l'interaction orale, et de la production écrite. Apprentissage du lexique spécialisé, renforcement de la grammaire, initiation à la phonologie.  
*Compétences visées* : Être capable de comprendre des extraits de textes psychologiques dans plusieurs spécialités et des documents audiovisuels non sous-titrés, en faisant l'acquisition du

lexique de la psychologie. Être capable de participer à un débat sur une question de psychologie. Être capable de mener une argumentation à l'écrit sur un sujet en rapport avec la psychologie.

### **Master 2, semestre 3 :**

- **Évaluation et traitement 2** : 3 ECTS – 24h CM

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité de l'UE de master 1 Évaluation et traitement 1. Il a pour objectif de consolider et d'approfondir les connaissances et les compétences de l'étudiant.e dans l'évaluation psychologique et la mise en place des traitements.

*Connaissances* : approfondir les connaissances des différentes orientations thérapeutiques et leurs enjeux articulés aux problématiques cliniques.

*Compétences visées* : savoir analyser les résultats et repérer les éléments cliniques dans une visée diagnostic et d'évaluation. Savoir repérer et analyser les enjeux éthiques. Savoir rédiger et transmettre un compte rendu de bilan.

- **Problématisation de la pratique clinique** : 3 ECTS – 24h CM

Cet enseignement vise à accompagner l'étudiant.e dans sa réflexion clinique et l'élaboration de son positionnement de futur psychologue.

*Connaissances* : il s'agit de réfléchir à la pratique clinique et aux enjeux transférentiels et contre transférentiels dans différentes situations cliniques individuelles, groupales et institutionnelles.

*Compétences visées* : être en mesure de construire son positionnement professionnel de psychologue au regard de la diversité des pratiques cliniques.

- **Langues 2** : 2 ECTS – 18h TD

Ce cours vise à renforcer les compétences linguistiques des étudiants de psychologie en anglais, et à faire découvrir l'anglais de la psychologie.

*Connaissances* : *Variable en fonction des options* : Pratique de la compréhension orale, de la compréhension écrite, de la production orale (option), et de la production écrite. Apprentissage du lexique spécialisé, renforcement de la grammaire, initiation à la phonologie.

*Compétences visées* : *Variable en fonction des options* : Être capable d'écouter des documents audio-visuels non sous-titrés en faisant l'acquisition de lexique spécialisé. Être capable d'appliquer différentes techniques de compréhension écrite pour lire des articles en rapport avec la psychologie en faisant l'acquisition de lexique spécialisé. Être capable d'écrire divers types de textes (lettre, opinion). Être capable de synthétiser un dossier à l'oral ou à l'écrit. Être capable d'interagir en anglais dans un contexte professionnel, en menant un entretien à l'oral.

### **Master 2, semestre 4 :**

- **Pluralité des dispositifs** : 3 ECTS – 24h CM

Cet enseignement a pour objectif la connaissance des modèles théoriques et des modalités de mise en place des différents dispositifs en fonction du lieu, des visées thérapeutiques et des personnes concernées.

*Connaissances* : théories et champs d'application clinique des différents dispositifs d'interventions et/ou de soins dans le domaine de pratique des psychologues.

*Compétences visées* : Savoir mettre en place des dispositifs d'interventions et/ou de soins individuels ou groupaux adaptés aux problématiques, aux pathologies, et aux âges des sujets.

- **La profession de psychologue** : 3 ECTS – 24h CM

L'objectif est de réfléchir à la complexité de la profession du psychologue qui engage le respect de la personne, de la vie privée, de la liberté, la problématique de la demande et celle du consentement libre est éclairé.

*Connaissances* : la psychologie clinique et le psychologue clinicien : textes officiels concernant les pratiques, le statut, le titre ; lieux d'exercice, associations professionnelles et syndicats ; déontologie, éthique.

*Compétences visées* : Déterminer le cadre et les objectifs des interventions cliniques en tenant compte des réglementations officielles, des enjeux déontologiques et du contexte institutionnel.

- **Langues 3** : 2 ECTS – 18h TD

Ce cours vise à renforcer les compétences linguistiques des étudiants de psychologie en anglais, et à faire découvrir l'anglais de la psychologie.

*Connaissances : Variable en fonction des options* : Pratique de la compréhension orale, de la compréhension écrite, de la production orale (option), et de la production écrite. Apprentissage du lexique spécialisé, renforcement de la grammaire, méthodologie de la rédaction d'abstracts, initiation à la phonologie, initiation à la traduction (thème et version), initiation au style scientifique.

*Compétences visées : Variable en fonction des options* : Être capable de comprendre dans le détail des articles scientifiques de plusieurs spécialités, en faisant l'acquisition de lexique spécialisé. Être capable de contourner les pièges de la traduction humaine ou automatique et de faire une recherche de termes spécialisés. Être capable d'écrire divers types de textes (résumé de lecture, évaluation critique) en réinvestissant/cherchant du lexique spécialisé. Être capable de faire la présentation d'un article scientifique long à l'oral. Être capable d'écrire et traduire un abstract en utilisant un style scientifique, ou de résumer son mémoire à l'oral.

## 9. Enseignements du Parcours

### Master 1, semestre 1 :

- **Anthropologie et psychanalyse A (resp M. Bossuroy, cc M. Younes) : 3 ECTS – 20h CM**  
Le cours présente les fondamentaux issus de l'anthropologie auxquels la psychologie interculturelle et transculturelle ou l'ethnopsychiatrie se réfère, et les relations entre l'anthropologie et la psychologie clinique vs psychanalyse.  
*Connaissances* : Concepts fondamentaux et pertinence des concepts venant de l'anthropologie en psychologie clinique: culture, acculturation, parenté, sociologie des religions. Syndromes liés à la culture. Débats et controverses : culturalisme, anthropologie psychanalytique.  
*Compétences visées* : Maîtriser les notions empruntées à l'anthropologie. Les utiliser de façon pertinente en clinique interculturelle.
- **Psychologie clinique interculturelle A (G. Coyer & F. Le Griguer) : 3 ECTS – 20h CM**  
Ce cours vise à présenter la pratique du psychologue clinicien en situation de précarité, de carence, et de traumatisme. Ces situations sont fréquentes en situation migratoire et humanitaire. Et il est indispensable de connaître les bases de leur approche psychologique.  
*Connaissances* : Sémiologie du traumatisme et des décompensations post traumatiques. Carences et violences. Constitutions et particularités en situation de précarité et d'exil. *Compétences visées* : Evaluer et s'ajuster aux situations de carences, traumatismes, violences.
- **Psychologie sociale clinique A (J-P. Pinel) : 1 ECTS – 12h CM**  
Ce cours présente, au plan théorique, les principaux modèles de l'approche psychanalytique des groupes (équipes, familles, groupes thérapeutiques, etc.).  
*Connaissances* : théories, concepts et auteurs d'orientation psychanalytique traitant des groupes.  
*Compétences visées* : offrir aux étudiants une connaissance des modèles théoriques et méthodologiques de la compréhension des processus psychiques mobilisés par les dispositifs de groupe.
- **Méthodologie du bilan psychologique (resp. M-C. Pheulpin) : 3 ECTS – 12h CM et 18h TD.**  
*Se référer à la brochure du parcours CPPL.*
- **Enseignement optionnel : 2 ECTS**  
1 enseignement au choix parmi les trois suivants (*pour ces trois enseignements, se référer à la brochure CPPL*) :
  - **Psychopathologie adulte A, psychoses (J-Y. Chagnon) : 12h CM et 8h TD.**
  - **Narcissisme et psychopathologie (K-L. Schwering) : 12h CM et 8h TD.**
  - **Psychopathologie de l'enfant (C. Arbisio) : 18h CM.**

### Master 1, semestre 2 :

- **Anthropologie et psychanalyse B (resp M. Bossuroy, cc H.Camara) : 3 ECTS – 20h CM**  
Travail sur les fondements de la clinique transculturelle et des consultations groupales. Initiation des étudiants à la participation clinique à ces dispositifs spécifiques, sous forme de discussions cliniques et de jeux de rôles.  
*Connaissances* : Représentations de la personne et de l'enfant dans les différentes cultures, cosmogonies. Syndromes liés à la culture.  
*Compétences visées* : Ajuster ses compétences cliniques aux situations contemporaines.
- **Psychologie clinique interculturelle B (G. Coyer & S. Talon): 3 ECTS – 20h CM**  
Remaniements, défenses, processus, dans les constructions identitaires en situation acculturative.  
*Connaissances* : Stratégies identitaires (Camilleri), notion d'identité dans les sociétés traditionnelles et post-modernes, pôles narcissiques identitaires de la personnalité.

*Compétences visées* : Ajuster ses compétences cliniques aux situations contemporaines.

- **Psychologie sociale clinique B (J-P. Pinel)** : 1 ECTS – 12h CM

Ce cours présente, au plan théorique, les principaux modèles de l'approche psychanalytique des groupes (équipes, familles, groupes thérapeutiques, etc.).

*Connaissances* : Après avoir rappelé l'œuvre des fondateurs de la psychopathologie sociale (Vexliard, Le Guillant, et Collomb), ce cours examinera les développements contemporains. Centration sur les liens et les déliaisons.

*Compétences visées* : L'objet de la psychopathologie sociale, dans son projet originaire se définit comme la recherche des articulations entre le cadre social et la psychopathologie.

- **Méthodologie du bilan psychologique (resp. M-C. Pheulpin)** : 3 ECTS – 12h CM et 18h TD.

*Se référer à la brochure du parcours CPPL.*

- **Enseignement optionnel** : 2 ECTS

1 enseignement au choix parmi les trois suivants (*pour ces trois enseignements, se référer à la brochure CPPL*) :

- **Psychopathologie adulte B** : 12h CM et 8h TD.
- **Problématique des limites** : 12h CM et 8h TD.
- **Psychopathologie de l'adolescent** : 18h CM.

## **Master 2, semestre 3 :**

- **Familles, cultures et sociétés A (G. Coyer)** : x ECTS – 12h CM

Dynamiques acculturatives. Acculturation antagoniste dissociative. Intrications sociales et subjectives des interprétations du malheur, de l'infortune, de la maladie, des décompensations psychopathologiques. Différentiels d'organisation de la parenté et de la famille. Processus d'exclusions et relations d'emprises dans les rapports interculturels.

*Connaissances* : anthropologie de la parenté et de la petite enfance, anthropologie de la maladie. Exclusion, précarité, emprise. Cultures adolescentes. Migration.

*Compétences visées* : Prendre en compte les facteurs culturels en psychopathologie clinique.

- **Cliniques interculturelle A (M. Bossuoy)** : x ECTS – 12h CM

Etudes des différents dispositifs en clinique transculturelle, des transmissions transgénérationnelles, des questions de plurilinguisme au sein des familles, du travail avec les étiologies traditionnelles, du décentrage et du complémentarisme.

*Connaissances* : Relation duelle, entretien avec traducteur/médiateur, groupe thérapeutique, clinique en situation d'expatriation.

*Compétences visées* : Développer des compétences culturelles et les reporter dans les situations cliniques.

- **Conférences/pratiques professionnelles (resp M. Bossuoy, professionnels invités)** : x ECTS – 16h CM

Conférences de professionnels.

*Connaissances* : Outils de médiation thérapeutiques dans La fonction de psychologue clinicien : le géno-sociogramme, le photolangage.

*Compétences visées* : Se familiariser avec des pratiques et des outils utilisés en clinique interculturelle.

- **Témoignage et trauma (J.F. Chiantaretto)** : x ECTS – 12h CM

Langage et parole dans les expériences traumatiques.

*Connaissances* : La question du langage et de la parole dans les expériences traumatiques mettant en cause le sentiment d'appartenance humaine. Travail de la culture : perspectives interculturelles et psychanalytiques.

*Compétences visées* : Approfondissement des enjeux psychopathologiques de l'approche psychanalytique de la culture, sous l'angle des formes contemporaines d'articulations créativité/destructivité.

- **Méthodologie du bilan psychologique (resp. M-C. Pheulpin, TD Muriel Bossuroy)** : x ECTS – 12h CM et 18h TD.

*Se référer à la brochure du parcours CPPL.*

## **Master 2, semestre 4 :**

- **Familles, cultures et sociétés B (G. Coyer)** : x ECTS – 16h CM

Dynamiques acculturatives. Acculturation antagoniste dissociative. Intrications sociales et subjectives des interprétations du malheur, de l'infortune, de la maladie, des décompensations psychopathologiques. Différentiels d'organisation de la parenté et de la famille. Processus d'exclusions et relations d'emprises dans les rapports interculturels.

*Connaissances* : anthropologie de la parenté et de la petite enfance, anthropologie de la maladie. Exclusion, précarité, emprise. Cultures adolescentes. Migration.

*Compétences visées* : Prendre en compte les facteurs culturels en psychopathologie clinique.

- **Cliniques interculturelle B (M. Bossuroy)** : x ECTS – 16h CM

Etudes des différents dispositifs en clinique transculturelle, des transmissions transgénérationnelles, des questions de plurilinguisme au sein des familles, du travail avec les étiologies traditionnelles, du décentrage et du complémentarisme.

*Connaissances* : Relation duelle, entretien avec traducteur/médiateur, groupe thérapeutique, clinique en situation d'expatriation.

*Compétences visées* : Développer des compétences culturelles et les reporter dans les situations cliniques.

- **Conférences/pratiques professionnelles B (resp M. Bossuroy, professionnels invités)** : x ECTS – 16h CM

Médiations et pratiques professionnelles.

*Connaissances* : Outils de médiation thérapeutiques dans La fonction de psychologue clinicien : le géno-sociogramme, le photolangage.

*Compétences visées* : Se familiariser avec des pratiques et des outils utilisés en clinique interculturelle.

- **Psyché et culture (J-P. Pinel)** : x ECTS – 12h CM

Clinique, groupalité, institutions, culture(s).

*Connaissances* : Centration sur l'étude des pathologies de l'acte prises dans les mutations sociales et culturelles contemporaines

*Compétences visées* : Cours sur les modalités d'intériorisation du cadre culturel et les transformations de la constitution du sujet dans l'hypermodernité.

- **Méthodologie du bilan psychologique (resp. M-C. Pheulpin, TD Muriel Bossuroy)** : x ECTS – 10h CM et 20h TD.

*Se référer à la brochure du parcours CPPL.*

## 10. Stage et mémoire

### Master 1, semestre 1 :

- **Analyse des pratiques professionnelles (supervision du stage) : 5 ECTS – 12h TD**  
Soutien de l'immersion de l'étudiant sur son lieu de stage. Compréhension du cadre et de l'institution. Analyse de l'ajustement de l'étudiant à son lieu de stage et aux personnes rencontrées sur celui-ci. Une semaine sur deux en groupe de 12 à 16 étudiants.  
*Connaissances* : La supervision des stages est destinée à rendre compte de l'expérience clinique vécue sur le lieu de stage.  
*Compétences visées* : La supervision de stage permet de questionner le travail de l'étudiant et d'analyser son insertion dans les équipes de suivis, d'évaluations, et de soins.
- **Supervision de mémoire : 5 ECTS – 12h TD**  
En groupe de 12 à 16 étudiants, une semaine sur deux, en alternance avec les supervisions de stage.  
*Connaissances* : L'élaboration de mémoire s'appuie sur la spécificité de l'expérience clinique du stage et approfondit une thématique relative aux pathologies transculturelles et sociales.  
*Compétences visées* : La supervision de stage permet de questionner le travail de l'étudiant et d'analyser son insertion dans les équipes de suivis, d'évaluations, et de soins.

### Master 1, semestre 2 :

Idem S1

### Master 2, semestre 3 :

- **Analyse des pratiques professionnelles (supervision du stage) : 5 ECTS – 12h TD**  
Soutien de l'immersion de l'étudiant sur son lieu de stage. Compréhension du cadre et de l'institution. Analyse de l'ajustement de l'étudiant à son lieu de stage et aux personnes rencontrées sur celui-ci. Une semaine sur deux en groupe de 12 à 16 étudiants.  
*Connaissances* : La supervision des stages est destinée à rendre compte de l'expérience clinique vécue sur le lieu de stage.  
*Compétences visées* : La supervision de stage permet de questionner le travail de l'étudiant et d'analyser son insertion dans les équipes de suivis, d'évaluations, et de soins.
- **Supervision de mémoire : 5 ECTS – 12h TD**  
En groupe de 12 à 16 étudiants, une semaine sur deux, en alternance avec les supervisions de stage.  
*Connaissances* : L'élaboration de mémoire s'appuie sur la spécificité de l'expérience clinique du stage et approfondit une thématique relative aux pathologies transculturelles et sociales.  
*Compétences visées* : La supervision de stage permet de questionner le travail de l'étudiant et d'analyser son insertion dans les équipes de suivis, d'évaluations, et de soins.

### Master 2, semestre 4 :

Idem S3

## La validation

### 1. Master « Psychologie : Psychopathologie clinique psychanalytique » Calendrier 2020-2021

**Pour tous les parcours : M1 et M2**

#### *1<sup>er</sup> semestre :*

Réunions de rentrée : 17/09/20

Cours du 21/09/20 au 19/12/20 (12 semaines + 1 semaine de suspension des cours (semaine 44)) [Noël]

Semaine de rattrapage des cours et révision : 4/01/21 au 9/01/21 Dépôt des travaux : 11/01

Examens du 11 au 15/01/21 *Corrections*

*jusqu'au 30/01* Jurys après le 4/02

Rattrapages : uniquement pour les UE stages et mémoires

#### *2<sup>nd</sup> semestre :*

Cours du 18/01/21 au 16/04 (12 semaines + 1 semaine suspension des cours (semaine 8)) [Vacances printemps (semaines 16 et 17)]

Semaine de rattrapage des cours et révision : du 3 au 8/05 Examens du 10/05 au 15/05

Dépôt des travaux : 10/05 Soutenances du

17/05 au 21/05 *Corrections jusqu'au 29/05*

Jury : 3/06

2<sup>ème</sup> session (rattrapages) : Dépôt des travaux : 7/06

Rattrapage du 1<sup>er</sup> semestre : du 7/06 au 11/06 Rattrapage

du 2<sup>nd</sup> semestre : du 14/06 au 18/06 Soutenances du 21 au 25/06

*Corrections jusqu'au 2/07*

Jury final : 8/07

### 2. Le parcours CICT organise une session de septembre pour les soutenances du mémoire professionnel pour les seuls M2. Le calendrier ajusté est celui-ci :

2<sup>nd</sup> semestre :

Cours du 18/01 au 16/04 (12 semaines + 1 semaine suspension des cours (semaine 8))

Vacances printemps (semaines 16 et 17)

Semaine de rattrapage des cours et révision : du 3 au 8/05 Examens du 10/05 au 15/05

*Corrections jusqu'au 29/05* Dépôt des

travaux : 24/05 Soutenances du 7/06 au

11/06 Jury : 17/06

2<sup>ème</sup> session (rattrapages) :

Rattrapage du 1<sup>er</sup> semestre (hors UE du tronc commun) : du 21/06 au 26/06 Rattrapage

du 2<sup>nd</sup> semestre (hors UE du tronc commun) : du 28/06 au 3/07 Dépôt des travaux (mémoires) : 31/08

Soutenances : 6 au 10/09 Jury final :

16/09

### 3. Information sur le plagiat

*À lire par tout(e) étudiant(e) qui s'inscrit dans une formation LLSHS*

#### Qu'entend-on par « plagiat » ?

Un travail personnel suppose la recherche d'information et implique souvent le recours à des sources secondaires. Sauf lorsqu'il s'agit de la constitution d'un corpus, on doit mettre à profit ce travail de recherche pour formuler une réflexion originale. Le **plagiat** consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte ou fragment). Cela se produit toutes les fois que l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des références précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page).

Cela s'applique tout particulièrement aux recherches sur **l'internet**. La curiosité intellectuelle et l'initiative sont des qualités louables. Mais, malgré la facilité apparente avec laquelle on peut télécharger des développements tout faits, la même rigueur s'impose. Tout comme les ouvrages imprimés, les sources électroniques doivent être évaluées (qui les écrit, dans quelle perspective ? Quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles ?). Elles doivent être identifiées comme emprunts (citations) et explicitement référencées.

Le plagiat est non seulement une pratique qui **n'apporte rien** sur le plan de l'exercice intellectuel et universitaire, c'est aussi une **fraude**, donc une pratique qui sera sévèrement sanctionnée.

Même si la malhonnêteté semble moins flagrante, il n'est pas non plus permis de se contenter de coller bout à bout des passages littéralement recopiés, même avec des guillemets. Bien qu'on admette alors qu'on n'est pas l'auteur du texte, on n'a pas pour autant satisfait aux exigences d'écriture personnelle que supposent les types d'exercice proposés.

#### Quelles sont les sanctions encourues ?

Le plagiat est facile à détecter. L'université est dotée d'un logiciel antiplagiat permettant de les détecter dans les copies ou mémoires.

L'étudiant/e plagiaire s'expose :

1. à être sanctionné/e au niveau de **la note** pour l'exercice et
2. à **être déféré/e devant le conseil de discipline** qui statue sur les sanctions à appliquer.

Les enseignants se réservent la possibilité de demander à chaque étudiant et pour chaque travail personnel, une attestation, visant à attester sur l'honneur que le travail est personnel.

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

#### 4. Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue

NOR : MENS0601487A

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le I de l'article 44 de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 modifiée portant diverses dispositions d'ordre social ;

Vu le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue, complété notamment par le décret n° 2005-97 du 3 février 2005,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Le stage prévu à l'article 1<sup>er</sup> du décret du 22 mars 1990 susvisé vise à conforter les capacités d'autonomie de l'étudiant en le plaçant dans une situation ou des situations professionnelles réelles relevant de l'exercice professionnel des praticiens titulaires du titre de psychologue.

Le stage est placé sous la responsabilité conjointe d'un psychologue praticien-référent qui n'a pas la qualité d'enseignant-chercheur, titulaire du titre de psychologue, exerçant depuis au moins trois ans, et d'un maître de stage qui est un des enseignants-chercheurs de la formation conduisant au diplôme de master, mention psychologue, à laquelle est inscrit l'étudiant.

Le stage est proposé soit par l'étudiant, soit par l'équipe enseignante du master. Il est agréé par le responsable de la mention psychologie du master. Cet agrément porte sur les objectifs du stage et ses modalités d'encadrement, notamment le choix du psychologue praticien-référent mentionné à l'alinéa précédent et auprès duquel l'étudiant effectue son stage.

**Art. 2.** – Le stage professionnel est d'une durée minimale de 500 heures. Il est accompli de façon continue ou par périodes fractionnées et doit être achevé, au plus tard un an après la formation théorique dispensée dans le cadre du master.

**Art. 3.** – Au terme du stage, l'étudiant remet un rapport sur l'expérience professionnelle acquise et le soutient devant les responsables du stage mentionnés à l'article 1<sup>er</sup> et un enseignant-chercheur en psychologie désigné par le responsable de la mention psychologie du master.

La validation du stage donne lieu à la délivrance d'une attestation établie selon le formulaire joint en annexe au présent arrêté.

**Art. 4.** – L'arrêté du 26 décembre 1990 fixant les modalités du stage que doivent effectuer les étudiants de diplôme d'études approfondies en psychologie pour pouvoir faire usage professionnel du titre de psychologue est abrogé.

**Art. 5.** – Le directeur de l'enseignement supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mai 2006.

Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur de l'enseignement supérieur,



A N N E X E

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**5. Ministère de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche**

*Attestation de validation du stage  
professionnel permettant de faire usage  
professionnel du titre de psychologue*

Master Mention Psychologie Spécialité.....

Le stage accompli par M.  
..... est validé  
par les responsables du stage:

Le psychologue praticien référent habilité:  
M.  
.....

Le maître de stage enseignant-chercheur :  
M.  
.....

L'enseignant-chercheur en psychologie (art. 3, arrêté du 19 mai 2006) :  
M.  
.....

Le professionnel auprès duquel le stage a été accompli :  
M.  
.....

Fait à ..... Paris ....., le

Le psychologue praticien référent.

Le maître de stage enseignant-  
chercheur.

L'enseignant-chercheur en  
psychologie (art. 3).

Le professionnel auprès duquel le stage a été accompli.